

Collège François Xavier Vogt		Année scolaire 2024-2025
Département de Français	EPREUVE DE LITTÉRATURE	MINI SESSION N° 2 Janvier 2025
Classe : Première A4 All/Esp	Durée : 3h	Coef :

Sujet de type I : contraction de texte.

TEXTE :

Le terrorisme d'État

Le succès, si l'on peut parler ainsi, du « terrorisme d'en bas », celui des rebelles, nous fait trop souvent occulter une évidence, à savoir que le terrorisme d'État et sans commune mesure le plus meurtrier de tous. L'oubli vient peut-être aussi de la difficulté que nous éprouvons à penser un phénomène qui met à mal notre vision, issue d'une longue tradition philosophique et politique, du contrat social.

Il semble acquis, depuis Thomas Hobbes, que le pouvoir politique doit garantir l'ordre et la sécurité en faveur desquels ses sujets ont abdiqué leur liberté. Là réside le fondement de l'obéissance, mais aussi de la légitimité de l'État que Max Webber a défini comme le détenteur du monopole de la contrainte physique. La violence d'État est réputée protectrice du plus grand nombre et fait l'objet, du moins dans les États de droit, d'une codification rigoureuse qui l'enserme dans les limites de la légalité.

L'utilisation illégale, mais surtout illégitime, de la violence est toutefois pratiquée par tous les États, à un moment ou à un autre, sous couverts de « raison d'État », qui pour liquider un opposant, qui pour maintenir son pouvoir, qui pour riposter à une contestation violente. Tel est le cas, durant la guerre d'Algérie, du recours aux tortures sur les algériens, relevé en 1958 par le livre d'Henri ALLEG *La question*, puis aux Barbouzes (agents secrets) contre les commandos delta de l'ÔAS. Rappelons en outre le rôle trouble de certains services secrets italiens dans la stratégie de la tension des années 70, ou de l'État espagnol dans la création des GAL qui signeront les assassinats de 27 militants basques entre 1983 et 1987.

Lorsqu'elle devient systématique et qu'elle est perpétrée à grande échelle, cette violence débouche sur la notion d'État terroriste qui recouvre deux cas. Le premier renvoie à un État qui poursuit une politique de terreur contre l'ensemble de la population nationale ou contre un « ennemi intérieur », telle qu'elle fut conduite sous Robespierre. Les illustrations récentes seraient malheureusement légion, de la répression à outrance, voir des génocides organisés

par des États totalitaires, aux massacres de masse au Guatemala sur les populations (181-1982), en ex-Yougoslavie ou au Rwanda, en passant par les escadrons de la mort brésiliens. L'usage de la terreur politique, quelles que soit les voies empruntées (élimination physique, torture, déportation, enfermement...), rompt radicalement avec la théorie politique à l'origine de la conception moderne de l'État que nous évoquions. De nombreux historiens et philosophes avancent l'hypothèse de son développement considérable au cours de notre siècle, en raison des génocides et autres « crimes de masse ». Rudolph Rummel propose même de qualifier de « démocide » l'ensemble de ces pratiques de l'État responsables de la mort de millions de leurs citoyens.

Le second, très différent se réfère aux États qui utilisent les groupes terroristes à des fins de politique extérieure, c'est-à-dire aux États sponsors ou parrains. Allan Dowes avance trois conditions d'émergence de ces pratiques : l'isolement diplomatique sur la scène internationale, une idéologie conquérante et « la nécessité de recourir à des relais organisationnels formellement indépendants de l'État » que nous appelés les organisations-écran. Les attentats commis dans ce cadre sont de loin les plus meurtriers, la plupart opérant sous forme d'attentats aveugles ou d'explosion d'avions en vol. Ainsi, celui de Lockerbie, commandité par la Lybie, a provoqué les morts de 259 passagers et 11 personnes sur le sol écossais, soit 40% de l'ensemble des victimes du terrorisme international de l'année 1988. Cette catégorie donne lieu chaque année à l'établissement d'une liste par le département d'Etat américain qui entend ainsi désigner « les ennemis du monde libre », non sans arrière-pensées politiques. Sont aujourd'hui recensés comme tels la Lybie, la Syrie, le Cuba, l'Iran... etc.

Isabelle Sommier, *Le Terrorisme*, Flammarion, 2000.

I-RÉSUMÉ : 9pts

Ce texte comporte 584 mots. Réduisez-le en 146 mots. Une marge de 15mots en plus ou en moins sera tolérée. Vous indiquerez, à la fin de votre résumé, le nombre de mots utilisés.

II-DISCUSSION : 9pts

Dans le premier paragraphe de son texte, Isabelle Sommier affirme que : « *le terrorisme d'État et sans commune mesure le plus meurtrier de tous* ». Partagez-vous sans réserve ce point de vue ?

II-PRÉSENTATION : 2pts